



**« Les mercredis de l'Europe »**



Revue de presse réalisée par  
**Alain REGUILLON**  
Vice-président d'Europe info Rhône-Alpes  
Secrétaire fédéral de l'Union des fédéralistes-européens (UEF-France)

***Discipline budgétaire, quotidien de l'Union, élections chez nos partenaires et regard à l'Est et au Sud-est de l'Europe sont au menu de l'actualité du mois de juin***

*Cette actualité européenne du mois de juin reste importante. La crise et ses effets sont toujours présents dans le débat ; ils occulteraient presque la diversité des autres sujets. Pourtant l'Union fonctionne au quotidien, tant par la réglementation qu'elle met en place ou qu'elle essaye de faire appliquer par les Etats, que par la préparation du prochain accueil d'un 17<sup>ème</sup> membre dans la zone euro.*

*Ce mois de juin, ce sont aussi des élections législatives et présidentielles dans sept pays membres. Une attention particulière est portée sur l'élection en Belgique, pays qui prend la présidence du Conseil de l'Union au 1<sup>er</sup> juillet alors que son gouvernement n'est toujours pas formé.*

*Enfin, nous évoquerons deux faits aux portes de l'Europe : le regard que porte la Turquie sur le Moyen-Orient et les tensions entre la Russie et la Biélorussie à propos du gaz.*

*Cet été l'actualité se poursuivra. Elle sera traitée, pour juillet et août, à la rentrée. En attendant de vous retrouver **le mercredi 8 septembre** je vous souhaite de très bonnes vacances.*

*Lyon, le 6 juillet 2010*

*Cette revue de presse est présentée et commentée tous les premiers mercredis du mois  
Au siège d'Europe Info Rhône-Alpes, 13rue de l'Arbre-sec à Lyon 1er,  
Dans le cadre des « Mercredis de l'Europe ».  
Les analyses et les commentaires n'engagent que leur auteur.*



## **La gouvernance économique européenne s'organise**

Le Président français voulait limiter ce gouvernement aux Seize de la zone euro ; la Chancelière allemande l'étendre aux Vingt-sept. Angela MERKEL eut gain de cause ! Ce « gouvernement » aura à veiller à ce que les Etats-membres mettent de l'ordre dans leurs finances, qu'il s'agisse de ramener les déficits à 3% du PIB ou la dette à moins de 60 % de ce même PIB. Ainsi, **le respect du pacte de stabilité et de croissance est de nouveau à l'ordre du jour** : il n'aurait jamais du en sortir !

Qu'on le dise ou pas, l'austérité est bien la règle de conduite pour les années qui viennent. Politique de désendettement ou de relance économie, voilà l'un des points de divergence entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne. Pour être plus juste, je devrais dire entre Mme MERKEL et M OBAMA. C'est pourtant la politique d'assainissement des pays européens que le G20 a proclamé, mêlant les voix des Européens à celles des pays émergents.

Tous les pays s'inquiètent de la situation de l'euro. Américains, Japonais, Chinois et même récemment les Russes, par la voix de M MEDVEDEV, leur président, ont souligné combien ils étaient attachés à la **stabilité de l'Europe**.

De cette nécessité, découlent plusieurs mesures qui ne font pas encore totalement l'unanimité, mais vers lesquelles les Vingt-sept s'acheminent.

Tout d'abord, les sanctions pourraient être réelles pour contraindre ceux qui ne feraient pas les efforts utiles pour respecter le pacte. Elles pourraient porter sur la **suspension des aides européennes**, notamment celles liées aux

fonds structurels et aux subventions agricoles.

Ensuite, elles imposeront, très probablement, un **examen préalable des projets de budgets** de chaque Etat par la Commission, avant qu'ils ne soient examinés par les parlements nationaux. Cela permettra de veiller à la cohérence des mesures inscrites au budget avec les impératifs découlant des engagements pris par les Etats. Cela permettra aussi aux législateurs nationaux de mesurer les risques de voter un budget qui ne soit pas en adéquation avec les impératifs souscrits par leur gouvernement vis-à-vis de ses obligations européennes.

Enfin, sujet beaucoup plus sensible encore, l'Allemagne et la France proposent que le **droit de vote** soit retiré aux pays qui ne respecteraient pas leurs obligations. Cette mesure suscite de réelles critiques au sein des Vingt-Sept, d'autant qu'elle ne s'appliquerait pas aux Royaume-Uni et au Danemark, pays qui ont refusé l'euro, les autres étant, tous, tenus à l'adopter un jour.

En accompagnement de ces mesures, le Conseil européen a décidé de rendre public les tests de résistance (stress tests) des banques de l'Union, c'est-à-dire la capacité de celles-ci à disposer des moyens utiles à faire face à des turbulences économiques et monétaires. Cette mesure est surtout destinée à rassurer les marchés.

Par ailleurs, le fonds de sauvetage de l'euro décidé par les ministres des finances le 10 mai et doté de 750 milliards d'euros a été formalisé le 7 juin ; il devrait devenir opérationnel durant l'été. Cette organisation intergouvernementale qui sera aussi une société de droit luxembourgeois prend pour nom : « **Facilité européenne de stabilité financière** » (FESF). Elle comprendra un

conseil qui prendra ses décisions à l'**unanimité**, confèrent ainsi un droit de veto à chacun des membres, droit que l'Allemagne entend bien utiliser de manière stricte pour éviter d'être débordée par les « cigales » du sud. C'est cet organisme qui interviendra, en cas de besoin, pour soutenir un pays qui viendrait, comme la Grèce, à se trouver en grande difficulté.

Le feuilleton de la crise, comme la crise elle-même, n'est pas clos. Il est cependant rassurant de constater qu'enfin, après de longs mois d'hésitations, de suspensions et de tensions entre les Seize, puis les Vingt-sept, un plan d'action soit en place et qu'une meilleure cohérence semble vouloir s'installer au sein de l'Union.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, mais je veux encore le souligner, cette crise a montré les **limites du fonctionnement intergouvernemental**. Les institutions européennes (Commission, Conseil de l'Union et Parlement européen) n'ont pas joué leur rôle. Elles se sont laissées déborder par le Conseil européen qui ne représente pas l'intérêt général de l'Union, mais les intérêts particuliers de chacun des Etats-membres, ce qui n'est pas la même chose.

N'en déplaise au Président de la République française et à celles et ceux qui disent qu'il faut sortir du débat institutionnel, ils ont torts ! Nous ne sortiront grandis qu'avec une révision du Traité de Lisbonne créant un **véritable pilier économique et dotant l'Union d'un vrai gouvernement** capable d'agir vite et de parler juste. Aux yeux des Européens et aux yeux du monde, ce serait un progrès considérable au renouveau d'une union toujours plus étroite entre les peuples.

## **L'Union européenne au quotidien**

### **Présidence du conseil de l'Union**

Au 1<sup>er</sup> juillet, la présidence du Conseil de l'Union passe de l'Espagne à la **Belgique**. A l'image de la République tchèque qui avait, l'an dernier, terminé sa présidence sans gouvernement, la Belgique entame la sienne avec un gouvernement sortant qui expédie les affaires courantes. Cela fragilisera-t-il le fonctionnement de l'Union ? Considérant le tournant pris ces derniers mois, cela ne devrait pas être le cas.

Dans les affaires difficiles, notamment celles liées à la crise et à la gouvernance économique, le Conseil européen veille. Pour le quotidien, la Commission et le secrétariat général du Conseil de l'Union pallieront au manque éventuel d'impulsion de la présidence belge, en lien avec le Parlement européen, permettant ainsi au **dispositif institutionnel communautaire de fonctionner normalement**.

Cette situation peut avoir pour effet de **conforter le président Van ROMPUY** dans ses fonctions et de lui assurer une plus grande autorité, réduisant ainsi le rôle de la présidente tournante. Ce faisant, le président de l'Union serait mieux identifié et plus libre de ses actes.

Durant cette période particulière, il sera intéressant d'observer l'éventuelle évolution du rôle du président de l'Union, mais aussi et surtout, sa capacité à s'émanciper des Chefs d'Etat et de gouvernement.

### **Un dix septième membres pour la zone euro.**

C'est acté depuis le 17 juin, l'**Estonie** rejoindra la zone euro le **1<sup>er</sup> janvier 2011**.

Ce pays de 1,340 millions d'habitants, indépendant depuis le 20 aout 1991, a abandonné le rouble en 1992 pour créer sa propre monnaie : la couronne (Kroon) avec un taux de change fixe d'abord avec le deutschemark, puis avec l'euro.

Après le vote favorable du Parlement européen le 20 mai, elle reçoit donc l'accord du Conseil européen considérant qu'elle remplit désormais les critères de Maastricht, appréciés en tendance :

	<b>Critères</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Estonie</b>
<b>Inflation</b>	2%	0.3%	<b>2.9%</b>
<b>Dette</b>	60%	78.7%	<b>72%</b>
<b>Déficit</b>	3%	6.3%	<b>1.7%</b>

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, elle pratiquera le double affichage et dès le 15 janvier, seul l'euro circulera, limitant à seulement 15 jours la double circulation contre 6 semaines en France en 2002.

Les **huit pièces** ne comprendront qu'**une seule effigie**, la carte du pays stylisé avec le nom Eesti ; elles seront fabriquées par l'atelier monétaire de la Finlande, l'Estonie n'en disposant pas.

### **Divorces binationaux**

170 000 couples binationaux divorcent chaque année. Les lois de la famille n'étant pas les mêmes dans chaque pays, c'est toujours un déchirement supplémentaire que d'avoir souvent deux jugements contradictoires. Cela est surtout délicat quant au droit de garde lorsqu'il y a des enfants. Il y a 5 ou 6 ans, un accord franco-allemand était intervenu pour dire que le tribunal compétent était celui du pays de résidence des parents. Malgré

cette première avancée, les difficultés persistaient. Aussi, l'accord intervenu dans le cadre de la **procédure de coopération renforcée** est à saluer, même si elle ne concerne aujourd'hui que **douze pays** sur vingt-sept.

Sans entrer dans le détail de ce règlement-acte juridique qui s'applique au même moment et dans les mêmes termes aux pays concernés dès sa publication au journal officiel de l'Union européenne- il va permettre au couple de désigner quelle loi nationale va s'appliquer au moment de se séparer. Ce choix sera cependant limité au pays de l'un des conjoints ou à celui de leur résidence. En cas de litige, il semble que se soit le pays de résidence qui aura à juger, mais en tenant compte du droit de l'un ou l'autre des pays des époux.

C'est un pas important de fait en direction, outre le confort des couples concernés par un divorce, **vers un rapprochement des politiques de la famille**.

### **Accès aux métaux rares**

Une industrie de plus en plus sophistiquée utilise de manière importante des matières premières dont aucune n'est produite en nombre suffisant sur notre sol. Qu'il s'agisse du niobium, des platines, du tungstène, des terres rares (familles de 17 éléments indispensables à la création de véhicules hybrides ou de superalliage pour l'aéronautique par exemple), **les industries européennes sont totalement dépendantes** d'autres pays tels que la Chine, le Brésil, le Congo (RDC) et bien d'autres.

La Commission européenne, en lien avec les industriels, les centres de recherches et les gouvernements, vient de publier une liste de 14 métaux ou famille de métaux « critiques » pour l'économie européenne. Un plan d'ensemble est donc nécessaire pour faire face à de possibles pénuries

d'approvisionnement. En premier lieu, il s'agit de signer des **accords avec les pays producteurs**, notamment en Afrique, afin de garantir nos approvisionnements. Ces accords combineront investissement et développement, notamment près des bassins miniers ; En deuxième lieu, il s'agit de **développer la prospection sur notre territoire**, quitte à assouplir les dispositions de protection des zones « Natura 2000 ». La troisième voie est celle du **recyclage** ; elle conduira à de nouvelles réglementations et à une augmentation des aides à la recherche.

Ce n'est pas la première fois que la Commission se préoccupe de ses problèmes, mais c'est la première fois que des mesures d'envergure et largement concertées marquent une **prise de conscience politique**.

### **Réduction de la pauvreté**

J'avais eu l'occasion de l'évoquer il y a quelques mois, la pauvreté dans l'Union est une réalité. Les Etats n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord sur les critères permettant **d'identifier la pauvreté**. Le 7 juin, les ministres des affaires sociales réunis au Luxembourg ont adopté **3 critères** : Vivre avec moins de 60 % du revenu national moyen, être dans le dénuement matériel et vivre dans un ménage sans emploi. Selon ces critères, **120 millions**, soit un cinquième de la population européenne, seraient dans cette situation.

Un accord est intervenu pour sortir d'ici à 2020, **20 millions de citoyens** de cet état. Parallèlement, l'objectif tend à porter à **75 % le taux d'emploi des 20-64 ans**.

En ces temps de crise où l'argent, nous dit-on, est rare, c'est un objectif qui peut paraître ambitieux. Cela est à relativiser tant il est odieux de penser que la

première économie au monde, un ensemble de pays qui détient un cinquième de la richesse mondiale, n'est pas à même de faire plus en moins de temps !

Ces décisions ont au moins le mérite d'avoir été prises, à chaque Etat de les traduire dans ses plans nationaux.

### **Parité dans l'éducation**

Malgré les efforts entrepris depuis 1970 et les nombreuses directives sur l'égalité entre les hommes et les femmes, un récent rapport commandé par la Commission montre que nous sommes loin du compte. Bien que les étudiants et les diplômés soient majoritairement des femmes, les **niveaux de rémunération et d'emploi sont inférieurs** à ceux des hommes. La Commissaire chargée de l'éducation, Androulla VASSILIOU, souligne que : « *Les différences entre les sexes peuvent avoir un impact négatif sur la croissance économique et l'insertion sociale...* »

Le rapport alerte aussi sur les discriminations internes d'enseignement et de formation quant au choix des filières.

C'est sans nul doute un rapport bien utile, mais que deviendra-t-il, sachant qu'en matière d'éducation les Etats restent les « Maîtres » !

### **Le syndicalisme européen s'organise**

Voilà une bonne nouvelle !

La crise rapproche les organisations syndicales présentes dans les groupes multinationaux tels que Général Motors-Opel, Bosch ou encore Caterpillar. Dans cette dernière entreprise, le rapprochement va bien au-delà de l'Europe puisque Américains et Japonais viennent, avec leurs collègues européens

de créer, à Echirolles dans l'Isère, un **réseau syndical mondial**.

Les soixante-dix délégués syndicaux ont élaboré une feuille de route ambitieuse : « *Approfondir les échanges d'informations dans les différents pays, travailler ensemble pour promouvoir des droits des salariés de Caterpillar, de ses fournisseurs et de ses sous-traitants à travers le monde et développer des initiatives et actions conjointes* ».

La fédération européenne de la métallurgie (FEM) est particulièrement en pointe. Elle vient de signer un texte avec le groupe THALAS fixant des règles communes pour les 57 000 salariés présents dans 11 pays.

Soixante-huit accords seraient déjà signés entre des groupes mondiaux et des fédérations syndicales internationales ; neuf cent quarante sociétés disposent désormais d'un **comité d'entreprise européen** concernant plus de 14 millions de salariés.

Pour autant, malgré ces avancées, la route sera encore longue pour parvenir à une unité de vue et d'action tant l'histoire et la pratique syndicale sont différentes d'un pays à l'autre. Autre obstacle, l'unité sur le terrain n'est pas évidente tant chacun est soucieux de préserver son emploi ! Les divergences sont aussi inhérentes au droit de travail, mais l'espoir d'une harmonisation de ce droit existe selon Peter SHERRER le secrétaire général de la FEM : « *elle sera la conséquence du processus d'intégration européenne* ».

Ces petits pas vers **l'émergence d'un syndicalisme européen** sont encourageants. Ils doivent être parallèlement accompagnés par l'émergence de partis politiques européens capables de relayer leurs revendications. Ces deux piliers sont

indispensables à l'avènement d'une Union politique au service de tous les Européens.

## **Chez nos partenaires**

**En Slovaquie** : c'est donc une coalition de centre droit qui sort gagnante des élections législatives du 12 juin. La coalition sortante, composée du parti de gauche Smer-SD du premier ministre Robert FICO, du parti nationaliste et xénophobe du SNS et le LS-HZDS, parti conservateur, n'a pas réuni la majorité utile dans la chambre monocamérale slovaque. Avec 35 % des voix, le Smer-SD ne dispose avec son allié du parti nationaliste, le troisième étant éliminé, que de 72 sièges sur 150.

Avec 78 sièges, se sont donc les partis de l'Union démocratique et chrétienne slovaque, les libéraux de « Liberté et solidarité » et les Chrétiens démocrates conduits par l'ancien commissaire européen Jan FIGEL qui dirigeront le pays.

L'un des principaux dossiers du nouveau gouvernement sera la maîtrise des dépenses qui de 28 % du PIB au 1<sup>er</sup> janvier 2009, date d'entrée de la Slovaquie dans la zone euro, passeront à 41 % à la fin de l'exercice 2010.

**En Finlande** : c'est une femme qui est élue au poste de premier ministre par les députés finlandais qui lui ont accordé leur confiance par 115 voix sur 200. Mme Mari KIVINIEMI était ministre de l'administration publique depuis 2007 et présidente du parti du Centre, principale formation politique du gouvernement.

Elle succède au premier ministre démissionnaire, suite à un scandale politico-financier, mais officiellement pour cause d'intervention chirurgicale !

**En Hongrie :** c'est un ancien escrimeur, membre du comité international olympique, Pal SCHMITT, double champion olympique par équipe, qui vient d'être élu par le parlement, Président de la république de Hongrie. Bien que la fonction soit principalement honorifique, le président dispose cependant du pouvoir de refuser de signer une loi et d'en demander une deuxième lecture au parlement.

Cette élection suit de quelques semaines celles législatives qui, le 28 mai, ont porté au poste de premier Ministre le patron du parti conservateur, Viktor ORBAN. Celui-ci doit faire face à une situation économique difficile d'autant que son pays est sous contrôle du FMI depuis octobre 2008.

Bien que n'appartenant pas à la zone euro, l'évolution de sa situation pèse sur la monnaie européenne car les banques européennes y sont fortement exposées. Les banques autrichiennes, allemandes et françaises détiendraient quelque 373 milliards de dettes hongroises, soit plus que le déficit de la Grèce qui s'élève à 300 milliards d'euros.

Une mauvaise gestion hongroise, un accident de communication et c'est l'euro qui dévisse, sans parler de l'intervention alors de la banque centrale européenne pour soutenir les banques incriminées par des dettes qui deviendraient douteuses.

Cela montre bien l'interdépendance qui s'est installée à présent au sein de l'Union ; aucun Etat ne peut désormais jouer sa propre partition sans qu'elle soit en harmonie avec celles de ses partenaires.

**Aux Pays-Bas :** les élections législatives n'ont pas permis de dégager une majorité nette au Parlement néerlandais. Le premier ministre sortant, le chrétien

démocrate Jan Peter BALKENENDE, gère les affaires courantes dans l'attente qu'une coalition nouvelle se forme. Son parti est le grand perdant de ce scrutin passant de 41 à 21 sièges ; Le parti arrivé en tête est celui des libéraux avec 31 sièges sur 150, loin du compte pour gouverner. Il est suivi par le parti travailliste qui obtient 30 sièges contre 33 précédemment et le parti d'extrême-droite, grand vainqueur du scrutin, qui passe de 9 à 24 sièges.

La Reine a nommé un « *informateur* » chargé de mener des négociations en vue d'une alliance susceptible de former un gouvernement. Ce qui semble aujourd'hui probable, c'est que l'extrême-droite fasse parti de cette alliance.

**En Allemagne :** Le président de la République fédérale a jeté la consternation en démissionnant après avoir été critiqué et désavoué par le gouvernement d'Angela MERKEL suite à une déclaration, certes maladroitement, mais ne justifiant pas une telle décision.

Selon les commentateurs c'est plus sûrement l'échec annoncé de la coalition qu'il a soutenue entre la CDU et le FDP qui est la cause véritable de ce geste.

La coalition a du cependant faire face et trouver un candidat. C'est finalement Christian WULFF, Ministre-président du land de Basse-Saxe qui est élu au troisième tour de scrutin. Ce n'était pas le candidat premier de la Chancelière. Il lui a été imposé par les principaux responsables de la CDU-CSU et par le parti libéral.

Il faudra pourtant attendre le 3<sup>ème</sup> tour pour que le Président soit élu et encore, le compte de voix n'y est pas.

Selon un récent sondage, si l'élection avait eu lieu au suffrage universel, c'est son

adversaire, soutenu par le SPD et les Verts, qui aurait été élu.

Au-delà de cette élection, c'est l'avenir du gouvernement MERKEL qui se joue.

**En Grande Bretagne** : Les élections du 6 mai dernier ont donné une coalition entre les conservateurs de David CAMERON et les Libéraux démocrates de Nick CLEGG.

Pourfendeur de l'Europe avant et pendant la campagne électorale, le premier ministre britannique cède au principe de réalité et à la pression de son partenaire pro-européen. N'attendons pas pour autant que la Grande-Bretagne devienne rapidement un partenaire plus facile au sein de l'Union. Au moins, de par la nécessité de sortir d'une situation économique très difficile, sera-t-elle moins agressive et plus à même de trouver des compromis.

Le nouveau premier ministre a d'ailleurs rencontré rapidement le président français et la Chancelière allemande. Ainsi, ces trois partenaires auront-ils une position commune au G20, notamment sur la nécessité d'assainir les finances publiques plutôt que de prôner la relance selon le souhait du président des USA.

Il est vrai qu'avec un déficit annoncé de 155 milliards de livres (186 milliards d'euros) et une croissance moindre que celle annoncé par son prédécesseur, David CAMERON doit faire face à une des plus mauvaises situations des pays de l'Union.

Les mesures d'austérité ne se sont pas faites attendre ; Hausse de la TVA de 17.5 à 20 % ; Création d'une taxe sur le chiffre d'affaires des banques ; passage de 18 à 28 % de l'impôt sur les plus values et abandon d'un certain nombre de travaux et projets lancés par Gordon BROWN (2.4 milliards d'euros d'économie).

Pour les autres mesures, elles ne sont guère différentes de celles mises en œuvre dans la plupart des autres pays : réduction du train de vie de l'Etat ; baisse des dépenses publiques y compris militaires ; gèle du salaire des fonctionnaires en distinguant cependant ceux qui gagnent plus de 25 200 euros par mois et ceux qui sont en dessous, ces derniers voyant leur salaire augmenter de 300 euros pour chacune des deux prochaines années.

Par ces mesures, le gouvernement britannique s'est fixé de réduire le déficit sur 5 ans, soit la durée de la législature.

**En Belgique** : Au lendemain des élections législatives, la situation n'est pas clarifiée, loin de là.

La **région de langue néerlandaise**, avec ses 6.161 millions d'habitants, voit les partis favorables à l'indépendance totaliser 45 % des voix. Le premier d'entre eux est la « Nouvelle alliance flamande » conduit par Bart De WEVERT qui obtient 26 élus avec 28.3 % des voix. Les Chrétiens démocrates de Yves LETREME, actuel premier ministre, n'obtiennent que 17 sièges ; les socialistes flamands et les libéraux respectivement 13 élus.

En Wallonie, **région de langue française**, 3.456 millions d'habitants, ce sont les socialistes qui arrivent en tête avec 36.5 % des voix et 26 sièges. Les Libéraux wallons disposent de 18 sièges.

Comme dans beaucoup d'autres pays, aucun parti ne dispose d'une majorité. Seule une coalition bien équilibrée entre Flamands et Wallons serait en capacité de former un gouvernement. Là réside sans doute la plus grande difficulté. L'alliance ne va pas sortir d'un accord politique entre les partis, mais bien d'un accord linguistique entre deux communautés.

Le roi a reçu nombre de leaders politiques au premier rang desquels M Bart De WEVERT président du premier parti flamand et M Elio Di RUPO, président du premier parti Wallon. Ces deux hommes tiennent les clefs de l'avenir belge ; ils pourraient bien parvenir à un accord gouvernemental inédit, assurant l'unité du pays.

Avant que l'accord n'intervienne, il semble que quelques points doivent être préalablement réglés. Tout d'abord, les régions doivent avoir plus d'autonomie, notamment dans des domaines régaliens tel que la justice, mais aussi en matière d'emploi et d'immigration. La question de la sécurité sociale est également un dossier sensible, les Flamands souhaitant qu'elle soit scindée et gérée par chaque région. Mais alors, quid de la solidarité ?

Enfin, il faut parvenir à trouver une solution à la situation de 3 communes de la périphérie de Bruxelles où se sont installés de nombreux wallons. La région de Bruxelles compte 1.048 million d'habitants qui pratiquent le bilinguisme ; elle a la particularité d'être enclavée dans la région flamande, laquelle souhaite que les 3 communes périphériques lui soient rattachées.

Ces points montrent bien le niveau des écueils à franchir pour parvenir à un accord qui pourrait intervenir à l'automne. En attendant, Yves LETERME tient la barre, tant bien que mal, d'une Belgique qui, malgré les discours séparatistes de certains, n'en demeure pas moins soucieuse de continuer à exister en tant que pays.

Les querelles linguistiques demeurent depuis l'origine du pays en 1830. Les politiques de l'époque n'ont pas eu la sagesse de reconnaître les deux langues. Seul le Français, que parlait l'élite de ce pays, y compris flamande, devint langue

officielle. Et si la querelle demeure, elle n'a cependant jamais conduit à une scission du pays, ce qui serait contre nature dans une Europe où la devise est « Uni dans la diversité » !

## **Aux portes de l'Europe**

### **Et si la Turquie créait une Union proche-orientale ?**

A force de tergiverser, les Européens découragent les Turcs d'être un jour membre à part entière de l'Union européenne. Résultat, ceux-ci ont décidé de jouer leur propre carte et elle n'est plus seulement tournée vers l'Europe. Elle n'est plus non plus liée aux USA et à Israël.

La récente affaire de l'arraisonnement du bateau d'une ONG turque en partance pour Gaza est venue à point nommé pour conforter les initiatives diplomatiques de la Turquie auprès de ses voisins du Proche Orient. Ce pays et son premier ministre Tayyip ERDOGAN jouissent d'une popularité auprès des Arabes et des perses, depuis l'Algérie jusqu'en Iran, qui en fait désormais le « poids lourds » d'une zone recouvrant les territoires de ce que fut l'empire Ottoman.

Les Turcs ont bien compris que de la stabilité de cette zone dépendait le développement de ses industries. Et puisqu'il n'est pas possible de conduire une politique concertée au sein de l'union, c'est donc seule que la Turquie engage un rapprochement avec ses proches voisins d'Asie méridionale et d'Afrique proche-Orientale. C'est en tout cas ce que laisse penser les commentateurs de la presse internationale ;

Si cela était, l'équilibre géopolitique en serait changé et nous verrions apparaître

aux portes de l'Europe, une organisation de plus de 1 milliard d'habitants.

Cela mérite réflexion !

### **Histoire de gaz !**

Après l'Ukraine en 2009, c'est au tour de la Biélorussie de connaître un différent avec la Russie à propos du gaz. Les Biélorusses réclament 200 millions de dollars à Gazprom pour paiement du transit par leur pays du gaz destiné à l'Union européenne ; Gazprom réclame à peu près la même somme pour paiement du gaz fourni pour les besoins de la Biélorussie. Le différent, au-delà de Gazprom, oppose les deux pays, aucun n'entendant céder.

Conséquence, les approvisionnements européens sont en danger comme le montre une baisse de 50% des livraisons en Lituanie. La Commission européenne à rappeler aux deux pays leurs obligations contractuelles, les incitant à trouver rapidement un compromis.

Dans ce contexte, un accord européen a été trouvé au sein de l'Union le mercredi 23 juin pour que les pays se protègent mieux en cas de rupture d'approvisionnement. Un nouveau règlement devrait être adopté à l'automne.

L'interdépendance est toujours là pour nous rappeler combien la solidarité est utile entre Européens.